
États financiers de Le Phare, Enfants et Familles

31 mars 2019

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État des résultats	3
État de l'évolution des actifs nets	4
État de la situation financière.....	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires.....	7-12

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de
Le Phare, Enfants et Familles

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Le Phare, Enfants et Familles (l'« Organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCOSBL, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Deloitte S.F.N.C.R.C. /s.r.l.*¹

Le 13 juin 2019

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120628

Le Phare, Enfants et Familles

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2019

	Notes	2019	2018
		\$	\$
Produits			
Revenus d'autofinancement générés			
Événements-bénéfice		830 399	909 174
Dons majeurs		689 909	760 361
Autres dons		403 640	180 395
		1 923 948	1 849 930
Variation des apports reportés		269 621	130 437
		2 193 569	1 980 367
Subvention du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)	3	2 171 000	2 503 134
Subvention du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT)		—	5 847
Autres produits		40 290	264 215
		4 404 859	4 753 563
Biens et services reçus à titre gratuit		517 108	834 285
		4 921 967	5 587 848
Charges			
Frais liés aux soins et services	14	2 783 473	2 943 295
Frais liés à l'entretien et à la cuisine	14	495 504	503 761
Frais liés aux événements-bénéfice, au développement philanthropique et aux communications	14	670 436	811 513
Frais liés à l'administration	14	348 213	378 362
Amortissement des immobilisations et de l'autre élément d'actif		211 150	212 190
Intérêts sur la dette		—	5 847
Total des charges avant biens et services reçus à titre gratuit		4 508 776	4 854 968
Biens et services reçus à titre gratuit		517 108	834 285
		5 025 884	5 689 253
Insuffisance des produits par rapport aux charges		(103 917)	(101 405)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Le Phare, Enfants et Familles
État de l'évolution des actifs nets
 Exercice terminé le 31 mars 2019

	2019			2018
	Affectés d'origine interne	Non affectés	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	1 750 000	183 161	1 933 161	2 034 566
Insuffisance des produits par rapport aux charges	—	(103 917)	(103 917)	(101 405)
Solde à la fin	1 750 000	79 244	1 829 244	1 933 161


Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Le Phare, Enfants et Familles
État de la situation financière
 au 31 mars 2019

	Notes	2019	2018
		\$	\$
Actif			
À court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	1 351 646	2 527 675
Débiteurs		97 662	101 615
Taxes et intérêts courus à recevoir		30 475	158 290
Subvention à recevoir du MSSS		1 500 000	500 000
Frais payés d'avance		68 335	56 712
		3 048 118	3 344 292
Immobilisations			
Autre élément d'actif	5	4 419 750	4 565 185
	6	4 472	9 837
		7 472 340	7 919 314
Passif			
À court terme			
Créditeurs et charges à payer	8	566 864	470 300
Subvention reportée du MSSS	9	—	170 000
		566 864	640 300
Apports reportés – maison et équipements	10	5 056 958	5 242 371
Apports reportés – opérations courantes	11	19 274	103 482
		5 643 096	5 986 153
Engagements			
Actifs nets			
Affectés d'origine interne	13	1 750 000	1 750 000
Non affectés		79 244	183 161
		1 829 244	1 933 161
		7 472 340	7 919 314

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil


 _____, administrateur

 _____, administrateur

Le Phare, Enfants et Familles

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2019

	2019	2018
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(103 917)	(101 405)
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	205 785	206 825
Amortissement de l'autre élément d'actif	5 365	5 365
Amortissement des apports reportés – maison et équipements	(215 838)	(212 491)
Amortissement des apports reportés – opérations courantes	(229 208)	(174 104)
	(337 813)	(275 810)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Débiteurs	3 953	(19 342)
Taxes et intérêts courus à recevoir	127 815	(118 333)
Subvention à recevoir du MSSS	(1 000 000)	(500 000)
Frais payés d'avance	(11 623)	(15 464)
Créditeurs et charges à payer	96 564	39 357
Subvention reportée du MSSS	(170 000)	(330 000)
	(1 291 104)	(1 219 592)
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(60 350)	(72 933)
Activités de financement		
Encaissement de subventions	—	89 538
Remboursement de la dette	—	(89 538)
Apports reportés – maison et équipements	30 425	68 158
Apports reportés – opérations courantes	145 000	188 000
	175 425	256 158
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(1 176 029)	(1 036 367)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	2 527 675	3 564 042
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	1 351 646	2 527 675

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Statuts et nature des activités

Le Phare, Enfants et Familles (l'« Organisme »), constitué en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec) le 12 novembre 1999, a pour objectif d'offrir gratuitement du soutien aux parents ayant un enfant atteint d'une maladie dégénérative et terminale qui nécessite des soins complexes. L'Organisme est considéré comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Constatation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports affectés à l'achat d'immobilisations ou reçus sous forme d'immobilisations qui seront amorties sont reportés et constatés à titre de produits selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la période restante des immobilisations auxquelles ils sont affectés.

Les revenus d'intérêts sont constatés au moment où ils sont gagnés.

Biens et services reçus à titre gratuit

L'Organisme ne comptabilise généralement pas les biens et services reçus à titre gratuit, sauf lorsque la valeur des apports reçus est appuyée par des pièces justificatives appropriées.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie l'encaisse et les placements encaissables en tout temps sans pénalité.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où l'Organisme devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût après amortissement, l'Organisme comptabilise dans l'état des résultats une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'il observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et lorsque la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

2. Méthodes comptables (suite)*Immobilisations*

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Maison	40 ans
Améliorations majeures	5 à 15 ans
Équipement informatique et télécommunications	5 à 10 ans
Équipements médicaux, jardin, mobilier et agencements, matériel roulant	5 ans
Piscine	10 ans

Autre élément d'actif

L'autre élément d'actif, constitué d'un site web, est comptabilisé au coût et est amorti en fonction de sa durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de trois ans.

Ventilation des charges

L'Organisme présente les charges à l'état des résultats par fonction. Les coûts de chaque fonction incluent les coûts du personnel et d'autres charges directement reliées à la prestation des services, de même qu'une tranche des charges salariales administratives de l'Organisme. Les charges salariales administratives imputées aux différentes fonctions sont ventilées de façon proportionnelle sur la base du temps estimatif consacré à chacune de ces fonctions.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Subvention du ministère de la Santé et des Services sociaux

Le MSSS s'est engagé à verser une subvention totale de 2 000 000 \$ plus indexation par année pour la période du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2020, plus une année de renouvellement additionnelle.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2019	2018
	\$	\$
Encaisse	234 252	135 407
Placements encaissables en tout temps à 1,35 % (0,75 % et 1,05 % en 2018)	1 117 394	2 392 268
	1 351 646	2 527 675

5. Immobilisations

	2019			2018
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrain	331 695	—	331 695	331 695
Maison	5 379 685	1 545 199	3 834 486	3 968 979
Mobilier et agencements	313 529	282 311	31 218	34 288
Équipements médicaux	317 381	260 751	56 630	38 769
Équipement informatique et télécommunications	341 594	271 508	70 086	85 071
Jardin	105 734	103 165	2 569	—
Améliorations majeures	118 937	30 899	88 038	98 633
Piscine	27 208	22 180	5 028	7 749
Matériel roulant	60 772	60 772	—	—
	6 996 535	2 576 785	4 419 750	4 565 185

6. Autre élément d'actif

	2019			2018
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Site web	16 096	11 624	4 472	9 837

7. Emprunt bancaire

L'Organisme dispose d'un emprunt bancaire autorisé de 100 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1,00 % (taux effectif de 4,95 % au 31 mars 2019; 4,20 % au 31 mars 2018). Aucun montant n'était utilisé au 31 mars 2019 et au 31 mars 2018. Tous les équipements et le bâtiment sont affectés à la garantie de l'emprunt bancaire. L'emprunt est renouvelable en septembre 2019.

8. Crédoiteurs et charges à payer

	2019	2018
	\$	\$
Comptes fournisseurs	229 400	116 400
Salaires et charges sociales à payer	337 464	353 900
	566 864	470 300

Les sommes à remettre à l'État totalisent 44 718 \$ (49 941 \$ au 31 mars 2018).

9. Subvention reportée du ministère de la Santé et des Services sociaux

	2019	2018
	\$	\$
Solde au début	170 000	500 000
Encaissements de l'exercice	1 000 000	1 673 134
Montant constaté aux résultats	(2 170 000)	(2 003 134)
Variation de la subvention à recevoir	1 000 000	—
Solde à la fin	—	170 000

10. Apports reportés – maison et équipements

	2019	2018
	\$	\$
Solde au début	5 242 371	5 386 704
Encaissements de l'exercice	30 425	68 158
Montant constaté aux résultats	(215 838)	(212 491)
Solde à la fin	5 056 958	5 242 371

Ces apports sont affectés à la construction et à la rénovation de la maison ainsi qu'à l'acquisition d'équipements et sont constatés à titre de produits selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations auxquelles ils sont affectés.

11. Apports reportés – opérations courantes

	2019	2018
	\$	\$
Solde au début ¹	103 482	89 586
Encaissements de l'exercice	145 000	188 000
Montant constaté aux résultats	(229 208)	(174 104)
Solde à la fin	19 274	103 482

¹ Au cours de l'exercice 2008-2009, l'Organisme a reçu un don de 30 000 \$ pour les opérations courantes. En vertu d'affectations d'origine externe, cet apport devait être conservé pour une période de dix ans, soit jusqu'en avril 2018. Durant cette période, les intérêts gagnés sur cet apport devaient être utilisés pour les opérations courantes. Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2019, cet apport a été constaté aux résultats.

12. Engagements

L'Organisme s'est engagé, en vertu de contrats de location et d'entretien d'équipements échéant jusqu'en 2022, à verser une somme de 80 400 \$. Les paiements minimaux exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à :

	\$
2020	69 000
2021	8 500
2022	2 900

13. Affectations d'origine interne

Les affectations d'origine interne se composent des montants suivants :

	2019	2018
	\$	\$
Fonds d'urgence	1 500 000	1 500 000
Réserve pour le soutien aux programmes et services	250 000	250 000
	1 750 000	1 750 000

Le fonds d'urgence a été créé en 2015 pour pallier d'éventuelles situations imprévues telles qu'un incendie, un climat économique difficile, un manque de ressources, etc. Il doit être suffisant pour couvrir au moins six mois d'opération (excluant la tranche des coûts sociosanitaires habituellement subventionnés par le MSSS).

14. Ventilation des charges

Les salaires, charges sociales et honoraires liés aux opérations inclus dans chacune des fonctions sont les suivants :

	2019	2018
	\$	\$
Frais liés aux soins et services (y compris des honoraires de 406 351 \$ en 2019; 399 201 \$ en 2018)	2 630 757	2 804 075
Frais liés à l'entretien et à la cuisine (y compris des honoraires de 9 271 \$ en 2019; 15 684 \$ en 2018)	279 778	282 621
Frais liés aux événements-bénéfice, au développement philanthropique et aux communications	468 209	557 659
Frais liés à l'administration (y compris des honoraires de 29 857 \$ en 2019; 65 641 \$ en 2018)	276 242	293 998
	3 654 986	3 938 353

De plus, une tranche des charges salariales administratives et celles liées au développement philanthropique a été ventilée comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
Frais liés aux soins et services	111 095	103 096
Frais liés à l'entretien et à la cuisine	47 266	41 596
Frais liés aux événements-bénéfices, au développement philanthropique et aux communications	144 210	76 084
Frais liés à l'administration	110 237	77 979
	412 808	298 755

15. Instruments financiers

En raison de ses actifs financiers et de ses passifs financiers, l'Organisme est exposé au risque suivant lié à l'utilisation des instruments financiers :

Risque de taux d'intérêt

Les placements encaissables en tout temps portent intérêt à des taux fixes. Par conséquent, une variation des taux d'intérêt du marché aura une incidence sur la juste valeur de ces placements.